

Le Sgen-CFDT réagit à propos de la carte scolaire

Après la tenue du Comité Social d'Administration (CSA) de proximités, jeudi 18 janvier, le syndicat enseignant Sgen-CFDT de la Manche réagit à la carte scolaire.

« Dans le premier degré, au regard des 110 retraits de postes décidés par le Ministère pour l'académie de Normandie, la rectrice a décidé de répartir les suppressions ainsi : Calvados : moins 25 ; Eure : moins 27 ; Manche : moins 23 ; Orne : moins 21 ; Seine-Maritime : moins 14. »

Le syndicat regrette « une opacité dans la répartition de la dotation académique pour le premier degré, qui ne repose que sur des critères quantitatifs : peut-on sérieusement se réjouir d'un nombre de professeurs pour 100 élèves qui augmente de 0,05, soit un professeur supplémentaire pour 2 000 élèves ? »

Selon le Sgen-CFDT Manche : « On devrait plutôt profiter de la baisse démographique pour améliorer vraiment les conditions de travail en baissant le nombre d'élèves par classe ; les écoles ont aussi besoin de postes de remplaçants expérimentés, et les dispositifs Ulis doivent être suffisamment nombreux. » Les représentants des personnels ont voté contre.

Concernant les collèges, le Sgen-CFDT explique que « sur les 60 équivalents temps plein, la Manche en gagne 2,5 alors que les autres départements rendent des postes ».

Sur l'académie, il note « à regret, la suppression de neuf équivalents temps plein de postes administratifs, de trois CPE et d'un personnel de direction. Ces postes sont pourtant nécessaires au bon fonctionnement des établissements ».